

POLICE

BELGIQUE

DROGUE À L'ÉCOLE: deux faits chaque jour!

▶ 264 mineurs interpellés par la police pour des P.-V. liés à la drogue à l'école

▶ "La consommation de drogue et le nombre de décès qui y sont liés sont en hausse en Europe. Et 10 % de ces décès touchent des jeunes de moins de 25 ans", s'inquiète Franky Demon (CD&V), député fédéral. Il a donc interpellé Jan Jambon (N-VA), ministre de l'Intérieur, sur la consommation de drogue dans les établissements scolaires. La réponse ministérielle n'a rien de rassurant... En effet, 621 faits de drogue ont été enregistrés par la police sur les 9 premiers mois de 2016, selon les chiffres de la police. Dont 27 à Bruxelles, 31 à Liège, 41 en Hainaut et 25 en Brabant wallon

Soit plus de deux faits par jour. C'est proportionnellement plus qu'en 2015 où l'on a dénombré 781 faits, mais sur l'ensemble de l'année. En effet, la police effectue régulièrement des descentes dans certaines écoles.

L'an dernier, c'est logiquement dans le secondaire que le plus de faits ont été enregistrés : 505. Suivent les internats

(33 faits), puis le supérieur non universitaire (26) et l'enseignement spécial (18). Plus étonnant : 16 faits ont été enregistrés à l'école primaire. Et même un cas à l'école maternelle !

Le plus souvent, c'est la détentation de drogue qui est sanctionnée. Le trafic arrive en seconde position dans les P.-V., mais on trouve aussi des cas de fabrication de drogue ou d'importation. La police a ainsi dressé un P.-V. à 264 mineurs suspects de faits liés à la drogue (9 premiers mois de 2016). Les moins de 14 ans ne sont pas enregistrés.

SANS SURPRISE, la substance la plus régulièrement saisie par la police en 2016 reste le cannabis (484 faits), devant les amphétamines (42), les médicaments classés comme stupéfiants (8), la cocaïne (4), les hallucinogènes (4) et les opiacés (1).

"La première consommation de cannabis a lieu en moyenne à l'âge de 18 ans en Belgique francophone. 35 % des Wallons de 15 à 20 ans et 24 % des Bruxellois disent avoir déjà consommé du cannabis. Ces chiffres ont tendance à s'améliorer ces dernières an-

nées", tempère Michaël Hogge, d'Eurotox (Observatoire socio-épidémiologique alcool-drogues en Wallonie et à Bruxelles). "Lorsqu'il s'agit d'une consommation festive et occasionnelle,

les risques de consommation de cannabis sont surtout liés à une altération de la conscience, comme pour l'alcool, et notamment à une plus grande prise de risque. En revanche, un usage plus régulier peut avoir un impact sur la réussite scolaire, la socialisation. Et surtout, sur le cerveau, car à cet âge, il est encore en développement."

En matière de consommation de drogues, Eurotox croit dans la prévention, non dans la peur du gendarme. "La répression dans les écoles ne fonctionne pas en matière de drogue : ni pour les adultes, ni pour les étudiants", reprend Michaël Hogge. "C'est même contre-productif. Les descentes de police dans les écoles ne font que stigmatiser les consommateurs et créent un sentiment d'insécurité dans l'établissement."

Adrien de Marneffe